

220C3436  
FR0010112524-FS0976

7 septembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NEXITY**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 septembre 2020, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, États-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 septembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXITY et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 2 808 068 actions NEXITY représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions NEXITY sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, 271 509 actions INGENICO<sup>2</sup> (prises en compte au premier alinéa) au titre de contrats « *equity swap* » portant sur autant d'actions INGENICO à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 15 mai 2023.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 56 129 724 actions et droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.